



FONDATION  
TERRE SOLIDAIRE

## APPEL À CANDIDATURES

### **3<sup>ème</sup> édition du Prix de thèse pour une transition écologique et solidaire de la Fondation Terre Solidaire**

La Fondation Terre Solidaire lance la troisième édition de son Prix de Thèse en faveur d'une transition écologique et solidaire. Un-e lauréat-e sera sélectionné dans chacune des deux catégories (« Sciences Humaines et Sociales » et « Sciences de l'ingénieur et de la Terre ») par un jury interdisciplinaire, composé de chercheurs et d'acteurs. Cette 3<sup>ème</sup> édition est parrainée par Jean Jouzel, climatologue et ancien membre du GIEC. Les dossiers de candidatures sont à retourner au plus tard le **15 décembre 2023** (inclus).

Face à la crise écologique, climatique, économique et sociale, la Fondation Terre Solidaire participe à la construction d'une société concevant le progrès et le développement économique et social d'une façon respectueuse de la nature, des femmes et des hommes et des limites planétaires. Pour cela, elle soutient des expérimentations de terrain, des études ou des partages d'expériences contribuant à inventer de nouvelles façons de produire, de consommer, de travailler et de vivre ensemble.

Au travers ce Prix de thèse, la Fondation Terre Solidaire se donne trois objectifs :

- **Identifier et valoriser des signaux faibles au sein du monde académique** (tous secteurs disciplinaires confondus) qui abordent par leurs travaux de recherche des enjeux précurseurs et majeurs pour accélérer la transition écologique de nos sociétés en particulier en France.
- La transition écologique est indissociable des **enjeux de justice et de solidarité**. Les populations les plus vulnérables sont les premières touchées par les conséquences des dérèglements climatiques et écologiques. Aussi, les travaux primés doivent porter une attention aux situations d'inégalités ou de discriminations afin de favoriser la participation de la diversité des personnes et la concrétisation des objectifs de justice sociale et environnementale.
- Forte de ses partenariats avec les acteurs engagés dans une dynamique de transition écologique dans les territoires, la fondation fait le constat de leur manque de relations avec le monde académique. Or ces acteurs ont besoin d'être nourris par des connaissances pour pouvoir innover, expérimenter et essayer leurs actions. Ce prix vise ainsi à **encourager les partenariats entre chercheurs et acteurs**.

Toutes les disciplines scientifiques sont concernées par ce Prix. **Un-e lauréat-e** sera sélectionné-e par le jury dans chacune des deux catégories suivantes :

- *Sciences Humaines et Sociales* ;
- *Sciences de l'ingénieur et de la Terre*.

Une dotation de 4000 € récompensera le ou la lauréat-e de chacune des catégories<sup>1</sup>.

#### **Critères de participation :**

- Le Prix est ouvert aux docteur-e-s ayant soutenu leur thèse entre le **1<sup>er</sup> janvier 2021 et le 31 juillet 2023**, dans toutes les disciplines scientifiques.
- Les thèses doivent concerner le contexte **français métropolitain et/ou d'Outre-mer**, tout en pouvant inclure une ouverture à l'échelle européenne, ou des recherches complémentaires dans d'autres pays (y compris hors-Europe), par exemple à titre comparatif.
- Les travaux des candidats doivent remplir **de façon cumulative** les trois critères suivants :

---

<sup>1</sup> La Fondation se réserve le droit de réorganiser le partage de la dotation au cas où le jury aurait du mal à départager plusieurs candidats. Le jury peut le cas échéant décider de ne pas attribuer de prix dans l'une ou l'autre des catégories.

1. Avoir traité d'enjeux relatifs à **la transition écologique**. Cette notion concerne tous les secteurs et activités de nos sociétés en incluant des dimensions techniques, ingénieriques, socio-économiques, environnementales, sociétales et politiques. Ces processus de transition incluent la compréhension des origines et conséquences des perturbations environnementales (dérèglement climatique, érosion de la biodiversité, pollutions, etc.), la mise en œuvre d'actions et de solutions en réponse à ces problèmes, l'identification des freins et leviers structurels à leur concrétisation, le questionnement des dilemmes techniques et sociaux relatifs aux enjeux et innovations écologiques, etc.
2. Nourrir la compréhension et la prise en compte des **enjeux de justice et de solidarité** à travers les processus actuels et à venir de transition écologique. Cela peut être par exemple la compréhension des racines des aggravations inégalitaires ou production de nouvelles injustices induites par les dérèglements climatiques et écologiques ; l'analyse de la prise en compte des groupes sociaux les plus exposés aux injustices et inégalités ; l'identification des angles morts ou phénomènes invisibilisant ces situations inégalitaires aggravées par les problèmes environnementaux ou des actions à visée écologique ; des propositions pouvant contribuer à réduire ces inégalités et injustices et favoriser la participation de toutes les populations (en particulier les plus exclus) à la transformation écologique et climatique ; etc.
3. Avoir été menés **en partenariat avec des acteurs** engagés dans une dynamique de transition écologique. Ces acteurs peuvent être (liste non exhaustive) des syndicats professionnels, des associations locales, des entreprises, des organisations de l'économie sociale et solidaire, des collectivités locales ou des organismes publics. Le jury sera particulièrement attentif au potentiel transformatif (ou aux savoirs transformatifs) que pourraient avoir ces travaux vis-à-vis de ces acteurs.

Ces critères seront pondérés différemment selon les deux catégories disciplinaires concernées (Sciences humaines et sociales d'un côté et de l'autre, Sciences de l'ingénieur et de la Terre), pour prendre en compte l'inégale capacité des différentes disciplines scientifiques à traiter des enjeux de justice et de solidarité.

#### **Modalités de participation et de sélection :**

Les dossiers de candidature doivent comporter les éléments suivants :

- Le formulaire de candidature (accessible avec ce [lien](#)) ;
- Un 4-pages résumant le parcours du ou de la candidat-e, sa thèse ainsi que sa correspondance aux 3 critères requis pour ce Prix (ce lien vous guidera dans l'écriture de ce 4-pages) ;
- Une lettre de soutien de l'acteur bénéficiant de ce travail ;
- Un CV ;
- Une version numérique de la thèse ;
- Les rapports de pré-soutenance et soutenance ;
- 1 ou 2 publications scientifiques (communication dans un congrès ou article de revue scientifique) ;
- 1 ou 2 documents, supports ou liens Internet montrant l'effort du candidat pour mettre ses travaux au service des acteurs.

L'ensemble des documents doivent être numérisés **au format PDF** et suivre la nomenclature suivante prénomNOM candidat-e + type de document explicites.

*Par exemple : MarieDUPONT\_4pages ; MarieDUPONT\_CV ; MarieDUPONT\_publications, etc.*

Les dossiers de candidature complets doivent être déposés sur le site dédié de la Fondation

<https://www.prix-these.fondation-terresolidaire.org>

**au plus tard le 15 décembre 2023 à 23h59 (heure de Paris)** - ce délai ne sera pas repoussé.

Dans un premier temps, le jury, composé de chercheurs et d'acteurs opérera une pré-sélection en évaluant les meilleurs « 4-pages ». Dans un second temps, les autres documents des candidats ainsi pré-sélectionnés feront l'objet d'une lecture pour départager les meilleurs travaux.

#### **Modalités de mise en valeur des travaux :**

Les deux lauréats sélectionnés seront invités à recevoir leur prix durant une cérémonie à Paris, durant laquelle ils présenteront leurs travaux qui seront discutés par des membres du jury.

Les lauréats bénéficieront d'un accompagnement pour mieux valoriser leurs travaux dans les médias.

**Pour de plus amples informations sur le Prix ou le dépôt du dossier de candidature, n'hésitez pas à nous contacter : [prix-these@fondation-terresolidaire.org](mailto:prix-these@fondation-terresolidaire.org)**